

**Guide aux
parents**
2021.2022

Document
de référence



Table des matières

Carte géographique du territoire	2	Quelles sont les procédures d'admission et d'inscription?	12
Bienvenue dans nos écoles!	4	Service à la clientèle et processus de traitement d'une plainte	14
Dates importantes	5	Protectrice de l'élève	14
Place aux parents!	6	Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)	15
Découvrez la vie scolaire à son meilleur!	8	Formation professionnelle et éducation des adultes	16
Comment fonctionnent les services de garde?	9		
Transport scolaire	10		
Fermeture des établissements lors d'intempéries ou en cas de force majeure	11		



Carte géographique

du territoire du Centre de services scolaire de la Capitale

ÉCOLES PRIMAIRES

SECTEUR DUBERGER

- 1 École de la Mosaïque
- 2 École du Domaine
- 3 École Jean-XXIII

SECTEUR LES SAULES

- 4 École du Buisson
- 5 École Sainte-Monique
- 6 École des Écrivains

SECTEUR HAUTE-VILLE

- 7 École Anne-Hébert
- 8 École internationale de Saint-Sacrement
- 9 École Saint-Jean-Baptiste

SECTEUR VANIER

- 10 École Notre-Dame-du-Canada
- 11 École Sans-Frontière

SECTEUR CENTRE-VILLE

- 12 École Saint-Malo
- 13 École Marguerite-Bourgeois
- 14 École Sacré-Cœur

SECTEUR LIMOILOU/NORD-EST

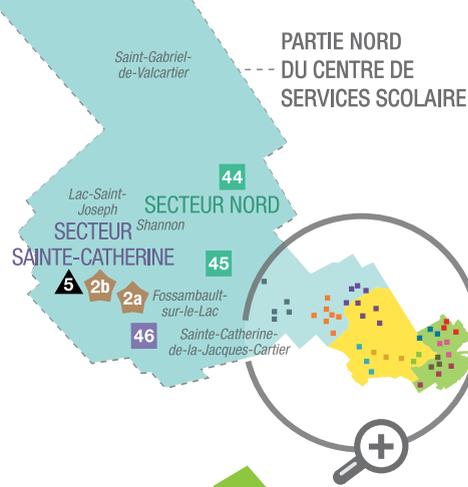
- 15 École Saint-Paul-Apôtre
- 16 École Saint-Albert-le-Grand
- 17 École Sainte-Odile

SECTEUR LIMOILOU/NORD

- 18 École Dominique-Savio
- 19 École des Jeunes-du-Monde

SECTEUR LIMOILOU/SUD-OUEST

- 20 École des Berges
- 21 École Saint-Fidèle
- 22 École de la Grande-Hermine



CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- 1 Centre de formation professionnelle de Limoilou
- 2 Centre de formation professionnelle de Neufchâtel
- 3 Centre de formation professionnelle de Québec
- 4 Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer
- 5 École de foresterie de Duchesnay
- 6 École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (ÉMOICQ)
- 7 École hôtelière de la Capitale

CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES

- 1 Centre Louis-Joliet
- 2 Centre Saint-Louis

ÉCOLES PRIMAIRES-SECONDAIRES

- 1 École régionale des Quatre-Saisons
- 2a École institutionnelle Jacques-Cartier / 2b Saint-Denys-Garneau
- 3 École L'Odysée

ÉCOLES SECONDAIRES

- 1 École Boudreau
- 2 École Cardinal-Roy
- 3 École Jean-de-Brébeuf
- 4 École Joseph-François-Perrault
- 5 École secondaire de la Cité
- 6 École secondaire de Neufchâtel
- 7 École secondaire La Camaradière
- 8 École secondaire Roger-Comtois
- 9 École secondaire Vanier

SECTEUR EST

- 23 École de l'Accueil
- 24 École de l'Étoile-du-Nord
- 25 École du Beau-Séjour
- 26 École du Vignoble
- 27 École Les Prés-Verts - Pavillon Saint-Bernard
- 28 École Les Prés-Verts
- 29 École de l'Escabelle
- 30 École de l'Apprenti-Sage

SECTEUR CENTRE

- 31 École de Château-d'Eau
- 32 École de la Source
- 33 École de l'Aventure
- 34 École de l'Arc-en-Ciel
- 35 École de La Chaumière
- 36 École d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges
- 37 École Saint-Claude

SECTEUR OUEST

- 38 École de La Chanterelle
- 39 École Jules-Émond
- 40 École Amédée-Boutin
- 41 École du Val-Joli
- 42 École à l'Orée-des-Bois
- 43 École de la Myriade

SECTEUR NORD

- 44 École du Joli-Bois
- 45 École Alexander-Wolff

SECTEUR SAINTE-CATHERINE

- 46 École des Explorateurs

Bienvenue dans nos écoles!

**Le guide aux parents constitue un outil de référence
qui vous sera utile tout au long de l'année scolaire.**

En parcourant ces pages, vous découvrirez de l'information concernant les écoles et les centres, le Centre de services scolaire de la Capitale, le transport scolaire, les services de garde, les dates importantes ainsi que les comités auxquels vous pouvez participer.

Soyez assurés de l'engagement soutenu de tout notre personnel à offrir à votre enfant des services éducatifs de grande qualité, adaptés à ses besoins, et qui lui permettront de se développer et de s'épanouir. Les équipes de nos écoles travaillent en étroite collaboration avec celles des différents services afin de contribuer à la persévérance et la réussite scolaire de tous nos élèves.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre enfant, une belle année scolaire! Que celle-ci soit riche en apprentissages et en expériences inoubliables!

Bonne lecture!

Le directeur général,



Pierre Lapointe

Dates importantes

Rentrée scolaire	27 août 2021
Congé de la Fête du travail	6 septembre 2021
Journées pédagogiques fixes (avant Noël) (primaire et secondaire)	20 septembre, 8 octobre, 18 et 19 novembre 2021
Congé de l'Action de grâce	11 octobre 2021
Vacances de Noël	23 décembre 2021 au 7 janvier 2022
Journées pédagogiques fixes (après Noël) (primaire et secondaire)	10 et 31 janvier, 25 février, 14 mars, 4 avril et 20 mai 2022
Journées pédagogiques converties en journées de classe en cas de fermetures d'établissements lors d'intempéries	29 avril, 6 mai et 6 juin 2022
Inscription scolaire pour le préscolaire, le primaire et le secondaire	7 au 11 février 2022
Semaine de relâche	7 au 11 mars 2022
Congé de Pâques	15 et 18 avril 2022
Congé de la Journée nationale des patriotes	23 mai 2022
Fin de l'année scolaire	23 juin 2022

*Dans le cas où des dates importantes ci-dessus devaient changer, l'information serait publiée sur le site Internet du Centre de services scolaire.

Place aux parents!

Les parents peuvent faire valoir leurs points de vue et participer à la vie scolaire en s'impliquant au sein de l'une des instances ou de l'un des comités suivants.

Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement se prononce sur des enjeux importants pour l'école : projet éducatif, temps alloué aux matières, règles de conduite et mesures de sécurité, budget, etc. Les membres du conseil d'établissement sont élus lors de l'assemblée générale annuelle de l'école, qui a lieu au mois de septembre.

Organisme de participation des parents

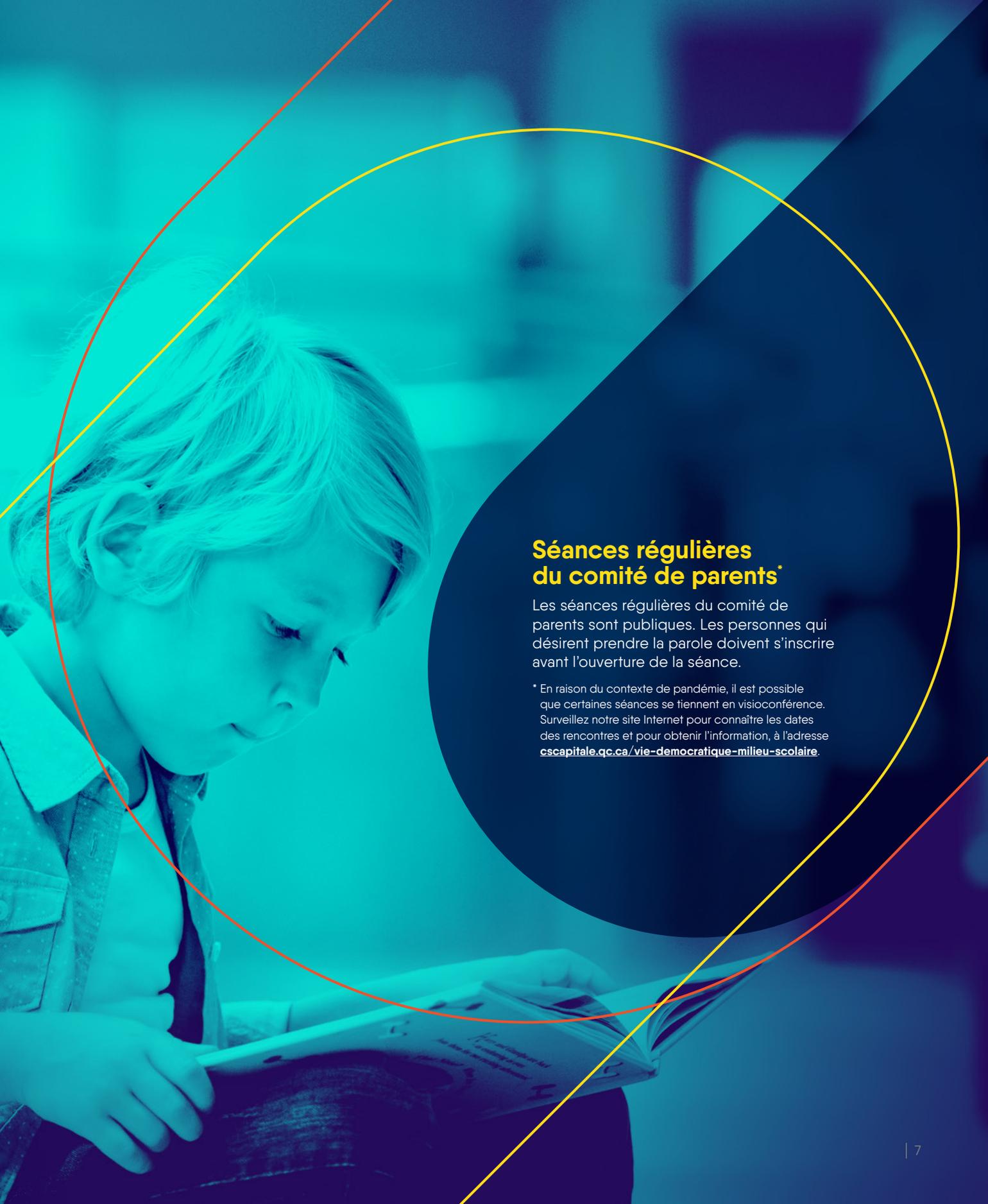
Lors de l'assemblée générale annuelle de l'école, au mois de septembre, les parents peuvent décider de former un organisme de participation des parents (OPP). Les parents membres d'un OPP s'engagent dans le projet éducatif de l'école et réalisent divers projets et activités en collaboration avec le personnel de l'école.

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Ce comité a pour mandat de donner son avis sur la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* du Centre de services scolaire et sur l'affectation des ressources financières. Il est aussi invité à donner son avis sur l'application des plans d'intervention élaborés par le personnel du secteur de l'adaptation scolaire.

Comité de parents

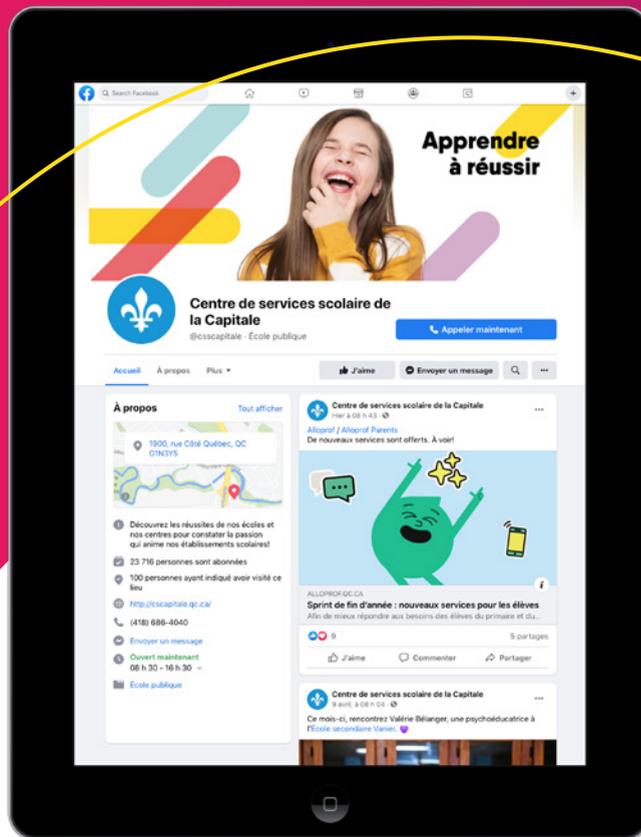
Le comité de parents, formé d'un représentant élu par l'assemblée des parents de chaque école, représente les intérêts des parents auprès du Centre de services scolaire. Le comité est consulté sur différentes questions importantes, dont le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles, les actes d'établissement de même que sur les objectifs et principes de répartition des ressources et critères servant à déterminer les montants alloués aux unités administratives ainsi que la répartition des services éducatifs complémentaires.



Séances régulières du comité de parents*

Les séances régulières du comité de parents sont publiques. Les personnes qui désirent prendre la parole doivent s'inscrire avant l'ouverture de la séance.

* En raison du contexte de pandémie, il est possible que certaines séances se tiennent en visioconférence. Surveillez notre site Internet pour connaître les dates des rencontres et pour obtenir l'information, à l'adresse cscapitale.qc.ca/vie-democratique-milieu-scolaire.



Découvrez la vie scolaire à son meilleur!

Le Centre de services scolaire de la Capitale vous invite à consulter sa page Facebook.

Cette plateforme nous permet de communiquer plus facilement et plus rapidement avec vous : les parents, les élèves, les futurs élèves, les partenaires de notre organisation et les citoyens de notre territoire.

Vous y découvrirez une vie scolaire riche, dynamique et insoupçonnée!

Nous partageons avec vous une foule d'information s'appuyant sur la triple mission de nos établissements :

- Instruire dans un monde de savoir
- Socialiser dans un monde pluraliste
- Qualifier dans un monde de changement

Vous retrouverez aussi :

- nos avis de fermeture d'établissement;
- nos offres d'emploi;
- nos événements publics;
- des nouveautés;
- et beaucoup plus encore!

Suivez-nous en grand nombre!

facebook.com/csscapitale

Comment fonctionnent les services de garde?

Le Centre de services scolaire offre des services de garde en milieu scolaire dans tous ses établissements d'enseignement primaire.

La période d'ouverture des services de garde en milieu scolaire couvre les journées de classe du calendrier scolaire, en dehors des heures d'enseignement : le matin (avant la classe), le midi et l'après-midi (après la classe). Ils sont aussi offerts pendant les journées pédagogiques et en réponse aux besoins du milieu, durant la semaine de relâche.

Dans le cadre du projet éducatif de l'école, le service de garde a la mission suivante :

SOUTENIR l'enfant dans son développement :

- en collaborant avec la famille et l'école;
- en respectant ses besoins;
- en offrant un service de qualité garantissant sa santé, sa sécurité et son bien-être.

SOCIALISER l'enfant :

- en le respectant dans son milieu;
- en stimulant son sentiment d'appartenance;
- en visant le développement de ses habiletés sociales;
- en lui apprenant le partage et la vie en collectivité.

DÉVELOPPER l'enfant :

- en respectant ses besoins et en tenant compte de son développement global;
- en privilégiant le jeu comme un de ses moyens d'apprentissage;
- en stimulant sa créativité, son autonomie et le développement de ses compétences;
- en l'inscrivant au cœur de la mission éducative de l'école.

Chaque service de garde établit son programme d'activités en tenant compte de ces trois objectifs. Les activités sont dirigées par des équipes d'éducateurs et d'éducatrices qui ont à cœur le bien-être de l'enfant et qui, grâce à des formations offertes par le Centre de services scolaire, peuvent actualiser leurs méthodes de travail. **Les inscriptions au service de garde ont lieu au même moment que la période d'inscription scolaire en février.**

NOUVEAUTÉ Outil ALERTE-BUS

Les parents peuvent consulter les retards du transport scolaire avec le numéro de parcours et l'école de leur enfant. L'outil permet d'avoir le nombre de temps estimé du retard et le détail de la situation.

Disponible sur le site Internet du Centre de services scolaire dès la rentrée 2021



Transport scolaire

Chaque année, le Centre de services scolaire de la Capitale transporte en toute sécurité près de 11 000 élèves. Ce sont 235 véhicules qui parcourent plus de 14 000 km par jour.

Le transport scolaire est offert gratuitement, matin et soir, aux élèves suivants :

- l'élève du **préscolaire** qui réside* à une distance supérieure à **800 mètres** de l'école;
- l'élève du **primaire** qui réside* à une distance supérieure à **1,6 kilomètre** de l'école;
- l'élève du **secondaire** qui réside* à une distance supérieure à **2 kilomètres** de l'école;
- l'élève qui doit emprunter une **zone considérée à risque** (lorsque plusieurs des facteurs suivants sont présents : la vitesse et la densité de la circulation, le degré de visibilité, l'absence de trottoir, l'absence de feux de circulation pour véhicules et piétons);
- l'élève du préscolaire, du primaire ou du secondaire **ayant besoin d'un transport adapté** et celui qui détient un **certificat médical** accepté par le Centre de services scolaire.

Les parents d'élèves n'ayant pas droit au transport scolaire peuvent soumettre une demande. S'il reste des places, il est possible de profiter du service au prix de 375 \$ par année pour un enfant, 667 \$ pour deux enfants et 875 \$ pour trois enfants et plus.

* L'admissibilité au transport est déterminée en fonction de l'adresse principale de l'élève, située à l'intérieur du bassin de l'école que l'élève doit fréquenter. En cas de garde partagée, il revient aux parents de choisir une seule adresse pour l'élève.

Transport du midi

Le transport du midi est offert au prix de 375 \$ par année pour un enfant, 667 \$ pour deux enfants et 875 \$ pour trois enfants et plus, si le nombre de demandes est suffisant.

Pour signaler un problème, appelez au 418 525-8121.

Pour connaître la *Politique relative à l'organisation du transport scolaire* du Centre de services scolaire, consultez le cscapitale.qc.ca/transport-scolaire.

Laissez-passer en ligne

Le laissez-passer de votre enfant doit être récupéré après le 19 août 2021 sur le site cscapitale.qc.ca. À l'aide de l'outil « Trouver mon autobus », saisissez votre code postal et le numéro de fiche de votre enfant. Vous accéderez ainsi aux données d'embarquement. Le numéro de fiche se trouve sur un bulletin, un horaire, une carte étudiante ou une facture d'effets scolaires. Pour les élèves du préscolaire, vous trouverez le numéro de fiche sur la confirmation d'inscription.

Fermeture des établissements

lors d'intempéries ou en cas de force majeure

Afin d'assurer la sécurité des élèves, il arrive que le Centre de services scolaire doive fermer un ou des établissements, lors d'intempéries ou en cas de force majeure (panne électrique, problème de chauffage, dégât d'eau, etc.). L'information est rapidement disponible sur la page d'accueil de son site Internet cscapitale.qc.ca, sur sa page [Facebook](#) et par téléphone au **418 686-4040**.

Lorsque des alertes météo de tempêtes hivernales sont émises par Environnement Canada, quelle que soit la décision de fermer ou de maintenir les activités des établissements, l'information est communiquée vers 6 h sur le site Web et sur la page Facebook du Centre de services scolaire.

Si aucune alerte météo de tempête hivernale n'est émise par Environnement Canada et qu'aucun avis n'est diffusé avant 7 h sur l'une ou l'autre des sources officielles d'information du Centre de services scolaire, tous les établissements sont ouverts.

- Lors d'une **fermeture avant le début des classes, les services de garde sont également fermés**. Le Centre de services scolaire diffuse l'information vers **6 h**.
- Lors d'une **fermeture en soirée** (centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes), le Centre de services scolaire diffuse l'information vers **14 h**.
- La décision de fermer les établissements s'applique également aux centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes.

Dans tous les cas, la décision vise à assurer la sécurité des élèves.

Quelles sont les procédures d'admission et d'inscription?

**PÉRIODE
D'INSCRIPTION**

du 7 au 11 février 2022 pour le préscolaire et le primaire

Procédure d'admission et d'inscription

Pour les élèves qui fréquentent déjà l'une de nos écoles et qui poursuivront au primaire ou au secondaire en 2022-2023 :

- Les parents recevront par courriel un rappel pour procéder à l'inscription en ligne de leur enfant dans Mozaik-Portail. Ils devront valider les données contenues dans le formulaire électronique et confirmer l'inscription de leur enfant au plus tard le 11 février 2022.

Pour les élèves qui fréquenteront l'école pour la première fois (maternelle) en 2022-2023 et pour les nouveaux élèves qui résideront sur le territoire du Centre de services scolaire de la Capitale :

- Les parents doivent remplir les formulaires électroniques disponibles sur le site Internet du Centre de services scolaire à compter du 7 février 2022. Les parents doivent d'abord connaître leur école de quartier. Pour connaître celle-ci, consultez [l'outil de recherche de l'école de quartier](#) ou communiquez avec le service de l'organisation scolaire au 418 686-4040, poste 2204.
- Pour les élèves qui fréquenteront l'école pour la première fois (maternelle), le carnet de santé pourrait vous être demandé.
- Pour les élèves qui fréquentent déjà un établissement scolaire, le bulletin final de l'année précédente et le dernier bulletin de l'année en cours sont requis.

Documents à fournir

Aux fins de l'obtention de la gratuité scolaire, en plus de l'original du certificat de naissance émis par le directeur de l'État civil, les parents doivent attester leur résidence au Québec au moyen de l'un des documents suivants :

- la copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
 - un relevé d'emploi (relevé 1);
- un avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ);
- une facture récente portant nom et adresse (ex. : Hydro-Québec, Bell Canada, Vidéotron, etc.);
 - le permis de conduire au Québec (sur une base volontaire).

Les demandes relatives à un certificat de naissance doivent être expédiées à :

Directeur de l'État civil

2535, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 5C5

Téléphone : 418 644-4545 | etatcivil.gouv.qc.ca

Âge d'admission

L'âge d'admission est fixé à 4 ans révolus avant le 1^{er} octobre 2022 pour les élèves du préscolaire 4 ans, sans possibilité de dérogation.

L'âge d'admission est fixé à 5 ans révolus avant le 1^{er} octobre 2022 pour les élèves du préscolaire 5 ans et à six ans avant le 1^{er} octobre 2022 pour les élèves du primaire. Il est possible de demander une dérogation à l'âge d'admission. Une telle demande concerne des cas exceptionnels d'enfants considérés comme particulièrement aptes à la scolarisation. La direction de l'école transmettra aux parents qui le désirent les documents concernant les procédures à suivre pour une demande de dérogation.



Préscolaire 4 ans à temps plein

Des services sont offerts 5 journées par semaine dans certaines écoles primaires du Centre de services scolaire de la Capitale. La liste des écoles qui offrent ce service est disponible sur le site Internet du Centre de services scolaire et est mise à jour régulièrement. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec votre école de quartier.

Transport scolaire

Conformément à la *Politique relative à l'organisation du transport scolaire*, l'acceptation de l'inscription d'un élève dans une école ne garantit pas l'accès au transport scolaire.

Service de garde

Les élèves du préscolaire et du primaire peuvent être inscrits au service de garde de l'école pour les périodes du matin, du midi et du soir. Les inscriptions au service de garde ont lieu au même moment que la période d'inscription scolaire en février.

Choix d'une école hors territoire

Pour les élèves qui **ne résident pas** sur le territoire du Centre de services scolaire de la Capitale et qui voudraient être scolarisés dans l'une de nos écoles :



Les parents de ces élèves devront effectuer l'inscription à l'école de leur quartier, pendant la période d'inscription, pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Ils devront également remplir le formulaire en ligne demande de choix d'une école hors territoire du centre de services scolaire de leur centre de services scolaire d'appartenance.

Pour les élèves **qui résident** sur le territoire du Centre de services scolaire de la Capitale et qui voudraient être scolarisés dans un autre centre de services scolaire :



Pour les élèves qui font déjà l'objet d'un choix d'école hors territoire au cours de la présente année scolaire :



Les parents doivent refaire une demande de choix d'école hors territoire uniquement lors d'un déménagement, d'un passage du primaire au secondaire, d'un passage du préscolaire 4 ans au préscolaire 5 ans ou d'un changement de programme ou concentration.

Renseignements supplémentaires : communiquez avec le secrétariat de l'école de votre quartier. Vous ne savez pas quelle est l'école de votre quartier ? Communiquez avec le service de l'organisation scolaire au **418 686-4040, poste 2204** ou consultez la page [Inscription scolaire et admission au préscolaire – primaire sur notre site Internet](#).

Service à la clientèle et processus de traitement d'une plainte

Soucieux d'offrir un service à la hauteur des attentes de sa clientèle, le Centre de services scolaire de la Capitale s'engage à réaliser sa mission dans le respect de ses valeurs tout en visant la satisfaction des élèves et de leurs parents. Si vous êtes insatisfait d'un service ou d'une décision rendue, voici les étapes à suivre **dans l'ordre** :

Étape 1

Communiquer avec l'intervenant concerné pour exprimer son insatisfaction et tenter de résoudre le différend.

Étape 2

Communiquer avec la direction de l'école ou de l'unité administrative concernée.

Étape 3

Formuler une plainte au Secrétariat général du Centre de services scolaire et, si nécessaire, demander une révision de la décision.

Étape 4

Formuler une plainte à la protectrice de l'élève. Adressez votre requête par courriel à protecteureleve@cscapitale.qc.ca, par téléphone au 418 686-4040, poste 2121 ou par voie postale à Protectrice de l'élève, Centre de services scolaire de la Capitale, 1900, rue Côté, Québec (Québec) G1N 3Y5.

Pour obtenir plus d'information sur le processus de règlement d'une plainte, consultez notre site Internet au cscapitale.qc.ca/processus-de-plainte ou appelez au 418 686-4040, poste 2100.

Protectrice de l'élève

En vertu des dispositions de la **Loi sur l'instruction publique**, le Centre de services scolaire de la Capitale met à la disposition de sa clientèle les services d'une protectrice de l'élève.

Quel est le rôle de la protectrice de l'élève?

La protectrice de l'élève est une personne indépendante et impartiale, qui ne peut être un employé du Centre de services scolaire. Cette personne est nommée par le conseil d'administration. Son rôle est celui d'un médiateur, d'un accompagnateur. Elle écoute, informe et dirige les plaignants dans leur processus de résolution d'une situation non résolue.

Le mandat de la protectrice de l'élève consiste à recevoir et à traiter une plainte d'un élève ou d'un parent qui est insatisfait de l'examen de sa plainte ou du résultat de cet examen. Selon le [Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents](#) du Centre de services scolaire,

la protectrice de l'élève intervient **à la fin du processus** lorsque toutes les étapes de traitement d'une plainte ont été suivies et qu'une insatisfaction persiste.

Qui est la protectrice de l'élève?

La protectrice de l'élève du Centre de services scolaire est madame France Deschênes. Il est possible de la contacter :

Par voie postale :

Madame France Deschênes
Protectrice de l'élève
Centre de services scolaire de la Capitale
1900, rue Côté
Québec (Québec) G1N 3Y5

Par courriel : protecteureleve@cscapitale.qc.ca

Par téléphone : 418 686-4040, poste 2121

Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)

Pour améliorer votre situation personnelle et professionnelle

Pour qui?

- personnes âgées de 16 ans et plus qui ne fréquentent pas l'école.

Pourquoi?

- faire le point sur votre situation;
- faire une démarche d'orientation;
- organiser un retour sur le marché du travail;
- planifier un retour aux études;
- trouver votre projet de vie.

L'équipe des SARCA vous offre un soutien personnalisé :

- une exploration de vos acquis;
- de l'information sur les métiers;
- de l'information sur les programmes de formation;
- une référence vers des services;
- un suivi en formation.

L'équipe des SARCA est là pour :

- vous écouter;
- vous aider à réaliser votre projet de vie;
- vous diriger vers les bonnes ressources;
- vous accompagner tout au long de vos démarches.

Prenez rendez-vous avec nos conseillers d'orientation. Les services sont gratuits et offerts en personne ou en virtuel.

Un seul numéro : 418 686-4040, poste 6399

Deux endroits pour nous rencontrer :

Secteur Loretteville

Centre Saint-Louis
262, rue Racine, Québec

Secteur Limoilou

Centre Louis-Jolliet
1201, rue de la Pointe-aux-Lièvres, Québec

maviemonmetier.ca
sarca@cscapitale.qc.ca





MA VIE, MA FORMATION, MON CENTRE.

La formation professionnelle et l'éducation des adultes du Centre de services scolaire de la Capitale

7 CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- Alimentation
- Restauration
- Tourisme
- Esthétique
- Mode et confection de vêtements
- Ébénisterie
- Électrotechnique
- Entretien d'équipement motorisé
- Environnement et aménagement du territoire
- Fabrication mécanique
- Foresterie
- Mécanique du bâtiment
- Mécanique d'entretien
- Métallurgie
- Métiers de la construction
- Secrétariat
- Comptabilité
- Services sociaux, éducatifs et juridiques

3 CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES

- Pour terminer ses études secondaires
- Pour obtenir des préalables
- Pour apprendre le français
- Pour apprendre un métier en quelques mois
- Pour se perfectionner

**PLUS DE
65 PROGRAMMES
À DÉCOUVRIR SUR
maviemonmetier.ca**

**MA VIE
MON
METIER
.CA**



Centre
de services scolaire
de la Capitale

Québec 